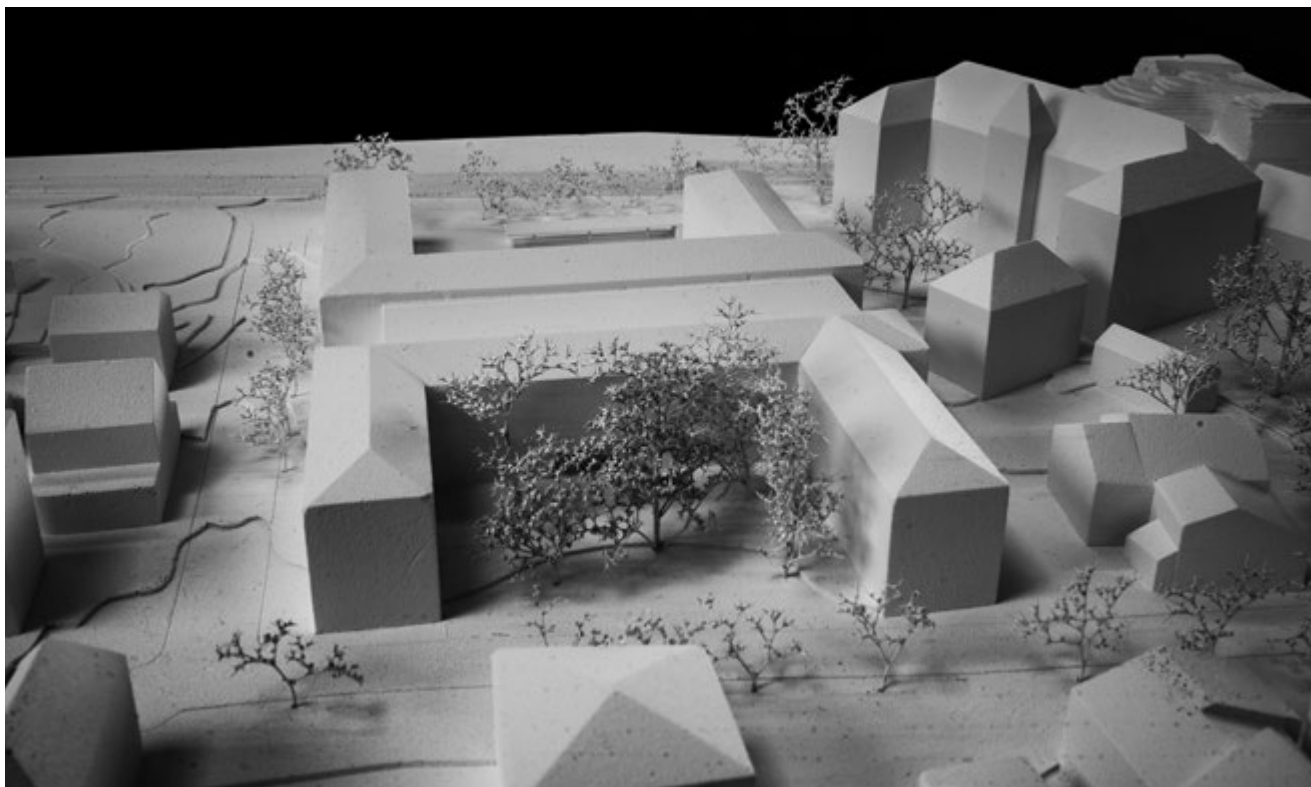




N°17 ÉTUDIER C'EST BIEN, TRAVAILLER C'EST MIEUX
 4^{ÈME} RANG / 3^{ÈME} PRIX

CHESEAUXREY ASSOCIÉS SA, SION

Collaborateurs :

Emanuel Amaral, Olivier Cheseaux, Alexandre Rey, Sébastien Vitre, Dario Zimmermann,
 Manon Soldani, Gaëlle Copt

EDITECH SA, AYENT

Collaborateurs :

Camillo Ravaioli, Lydia Chavaudra, Olivier Dessimoz, Hamza Sehaqui

Une extension majeure prend place au centre des quatre ailes existantes du collège. Cette nouvelle trame structurelle vient se poser dans le prolongement des axes porteurs existants du sous-sol. Le nouveau gabarit permet de connecter l'ensemble des différents corps du collège existant.

Par cette attitude de construire massivement le centre, il s'en dégage naturellement deux cours distinctes d'orientations différentes : une première plus urbaine en rapport à l'Avenue D'Agaune et la deuxième côté Ouest caractérisée par un jardin arboré de type contemplatif. L'espace extérieur devant l'internat apparaît comme une troisième cour indépendante, appropriable par les étudiants. L'auteur du projet confirme la volonté d'obtenir trois cours aux usages et ambiances différenciées. La position du couvert à deux roues vient pénaliser trop fortement le lien attendu entre le collège et l'internat.

Le projet propose un traitement architectural de qualité au niveau de la typologie des différents plans de l'extension. La proposition d'espace central ouvert jusqu'au toit profitant d'une amenée de lumière naturelle et prenant en compte les différents niveaux existants des étages tout en donnant une identité forte à la nouvelle intervention est appréciée par le jury. Malgré la cohérence de l'aménagement et du concept du rez-de-chaussée avec le parti architectural choisi, l'espace fédérateur reste peu perméable avec les espaces extérieurs. Si la nouvelle entrée du Théâtre du Martolet trouve judicieusement place en rapport à la ville, elle manque de visibilité depuis la rue et de générosité dans ses distributions. Le traitement architectural des toitures du nouveau noyau en continuité de l'existant questionne en rapport à la proposition des façades transparentes projetées.

Le bâtiment historique de l'internat accueille les salles spéciales. La mise en place du programme se fait avec sensibilité et respect de l'architecture existante. Toutefois, la proximité et l'importance donnée à la nouvelle distribution verticale proposée entre en concurrence avec la cage d'escalier centrale existante.

Le projet propose une intervention structurelle simple et limitée dans les bâtiments existants, en les renforçant au sujet de sa résistance parasismique. La nouvelle extension est conçue de manière efficace et la disposition des porteurs permet le report des charges sur les murs verticaux de la salle enterrée du théâtre. Ce choix est adapté et évite des renforcements.

Si les qualités intrinsèques intérieures du projet sont sans équivoque, le jury regrette que l'auteur du projet ne tisse pas assez de lien entre les différents bâtiments, notamment par le traitement des entrées du collège et des aménagements extérieurs.